



C'est reparti. Que faire?

Alors nous sommes dans la seconde vague à ce qu'il paraît. Sans savoir combien de temps elle durera, sans savoir combien de vagues sont au programme. La plupart d'entre nous ont déjà considérablement changé leurs habitudes et essayé de remédier au manque de contacts rapprochés dans cet isolement forcé. La très grande majorité des aînés font très attention: la preuve, c'est qu'il y a eu très peu de contaminations et de décès chez les aînés demeurant chez eux.

Nous ne sommes peut-être pas la tranche d'âge qui a eu le plus de difficultés à renoncer à s'amuser. Par contre, le manque de contacts avec les enfants et les petits-enfants ou, pour les personnes seules, avec les amis qu'on voyait de temps en temps pour échanger, c'est ce qui fait le plus mal. Comme les adultes actifs et les enfants ont maintenant de multiples contacts quotidiens, dans les zones où le virus circule beaucoup, avec le temps qui fraîchit, nous devons prendre la décision difficile de renoncer à les voir en personne.

Nombre d'entre nous se sont familiarisés avec les technologies de communication à distance: se voir en se téléphonant, participer à des réunions en visio-conférence, regarder des web-binaires. D'autres n'ont malheureusement pas la chance d'avoir les outils qu'il faut ou craignent de les utiliser. L'AQDR Laval-Laurentides veut être là pour eux et ils peuvent nous appeler pour se faire aider.

Des possibilités nouvelles s'offrent à nous pour peu que nous voulions en profiter et les intégrer à notre vie selon nos intérêts. On peut avoir accès sur des chaînes comme Youtube à quantités de vidéos qui nous montrent, par exemple, à faire du yoga sur chaise ou du Pilates. On peut voir et entendre des concerts gratuitement ou pour une fraction du prix en salle. Le nombre de cours à distance proposés a explosé. Bref, c'est un moment exceptionnel pour développer de nouvelles activités et de nouvelles compétences.

C'est un des éléments clé pour nous permettre de garder notre santé mentale. Le deuxième est d'entretenir nos relations : depuis le début de la pandémie, je m'ahuris que les gens qui ne m'appellent pas soient à ce point heureux quand je me décide à les appeler ! Il y a là un mystère : nous avons comme une lourdeur qui nous empêche de prendre l'initiative, la peur de déranger, que sais-je? Il me semble que nous restons pris dans la vie d'avant : nous attendons de rencontrer les gens à une occasion ou une autre. Nous oublions qu'il n'y en aura pas, des occasions, pour le moment au moins.

Alors prenons l'initiative: appelons les autres.

Et appelez les organismes de votre quartier. Nous, à l'AQDRLL, nous attendons vos appels!



Nos ressources

Où s'informer? Où obtenir de l'aide?

Le lien www.quebec.ca/coronavirus vous permet notamment d'accéder directement aux consignes et directives du gouvernement, dont celles concernant les personnes âgées. Nous vous invitons plus particulièrement à consulter et partager les liens suivants :

Pour connaître l'évolution de la situation au Québec :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/>

Pour être bien au fait des consignes sanitaires à adopter, notamment pour les personnes âgées : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-directives-contexte-covid-19/#c47702>

Pour consulter un guide conçu pour prendre les meilleures décisions possible pour sa santé et celle de ses proches durant la pandémie de COVID-19 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/19-210-30FA_Guide-autosoins_francais.pdf?1584985897

Pour s'informer sur le stress, l'anxiété et la déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19 : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/stress-anxiete-et-deprime-associes-a-la-maladie-a-coronavirus-covid-19/>

Pour savoir comment reconnaître une bonne source d'information en matière de santé : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/comment-reconnaitre-une-bonne-source-d-information-en-matiere-de-sante/>

Pour obtenir des réponses à des questions diverses en lien avec le coronavirus (COVID-19), entre autres, la définition des personnes à risque, l'état des services et activités commerciales, la nourriture, l'emploi, etc. : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/>

De plus, vous trouverez sur le site web du ministère de la Santé et des Services sociaux plusieurs courtes fiches d'information à télécharger : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/covid-19>

Il est aussi possible d'obtenir de l'information sur le coronavirus en appelant au numéro sans frais 1 877 644-4545.

Également, il faut souligner que tous les organismes communautaires demeurent actifs même s'ils doivent adapter certaines de leurs activités: soutien téléphonique, soutien aux proches aidants, popotes roulantes, activités diverses : visitez leurs sites ou appelez-les.

Pour connaître les organismes qui œuvrent dans votre environnement, appelez le 211 (Laval) ou le 811 (Laurentides). Ou l'AQDRLL : 450-978-0807 ou sans frais : 1-844-978-0807.



À votre agenda

Nos activités mensuelles en période de COVID-19

Comme Laval et une partie des Laurentides sont maintenant en zone rouge, nous avons décidé d'annuler la conférence prévue en octobre. Nous espérons pouvoir vous offrir celle du mois de novembre sur la fraude.

À moins d'avis contraire, elles ont lieu au *Carrefour Axion 50 plus, 435 boul. Curé-Labelle (Laval), de 13h30 à 16h au local 209.*

Visiter notre [site Internet](#) régulièrement pour connaître les détails des conférences et de tous les autres événements. Ou suivre notre [page Facebook](#).

Afin de respecter les règles de distanciation physique, **la capacité maximale de cette salle est de 18 personnes**, il est donc toujours important de réserver votre place rapidement. Couvre-visage obligatoire. Pour réserver votre place, veuillez composer le 450 978-0807.

Afin que vous puissiez y assister en plus grand nombre, les conférences seront diffusées simultanément en visioconférence sur Zoom. Pour installer gratuitement et utiliser Zoom, nous avons préparé un guide que vous pouvez consulter [ICI](#).

Avis - avis - avis

Le bureau de Laval est ouvert.

Le point de service des Laurentides est fermé pour le moment.



Luc DESILETS
Député de Rivière-des-Mille-Îles

COURRIEL:
luc.desilets@parl.gc.ca

BUREAU:
45, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec) J7P 4X1
450 623-3335

Partenaire de votre événement!



@LucDesiletsBQ

Centre
d'écoute
de Laval

J'appelle, ça fait du bien.

Semaine lavalloise des aînés

Édition 2020

En octobre de chaque année se tient la *Semaine lavalloise des aînés*, organisée par la Ville de Laval avec la collaboration de différents organismes communautaires.

Cette Semaine vise à stimuler les échanges entre les aînés et les autres générations.

Exceptionnellement cette année, une *programmation virtuelle* sera offerte. Pour connaître la programmation cliquez [ICI](#)



Conférence de l'AQDR Laval-Laurentides et CAAP Laval

De notre côté, en collaboration avec le Centre d'aide et d'accompagnement aux plaintes de Laval (CAAP Laval), nous présenterons une conférence sur les droits des usagers en santé et services sociaux :

En matière de santé, vous avez des droits, le mardi 6 octobre à 15 heures

sur la chaîne [Youtube](#)

Soyez au rendez-vous !



Guy Ouellette
Député de Chomedey
M.N.A for Chomedey



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Bureau de circonscription / Riding Office

4599, boul. Samson, bureau 201

Laval, Québec.

H7W 2H2

Tél. : 450-686-0166

Télec.: 450-686-7153

Guy.Ouellette.CHOM@assnat.qc.ca



LAVAL

**POUR TOUS LES CITOYENS
LAVALLOIS EN QUÊTE
D'UNE RESSOURCE
COMMUNAUTAIRE
ET D'ENTRAIDE.**

UN NUMÉRO FACILE
À RETENIR: **211**
UN SITE WEB CONVIVAL
ET BILINGUE: **211LAVAL.CA**

Service gratuit, 7 jours sur 7, de 8h à 18h.
Répertoire de 300 organismes de Laval.

Service multilingue également disponible

Bienvenue Pilar!

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle collaboratrice de l'équipe de travail à l'AQDR Laval-Laurentides, madame Pilar Medina Castillo. Elle est entrée en fonction officiellement le 21 septembre dernier à titre d'agente de communications.

Détentrice d'un baccalauréat en communication et journalisme, Pilar a œuvré en gestion et en développement communautaire, ainsi que dans le domaine de la communication et du marketing. Elle a également acquis une vaste expérience en formation des adultes au Québec, dans le cadre du programme *Vivre une retraite branchée* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ses compétences pédagogiques ont permis à des centaines de Québécois et Québécoises de s'améliorer dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

D'origine latino-américaine, cette femme engagée s'est impliquée dans divers projets communautaires, en relation avec la clientèle du bel âge, depuis son arrivée au Québec en 2009. Elle est reconnue par être une femme dévouée, dynamique, créative et passionnée par la communication et le travail communautaire.

Bienvenue dans l'équipe!



Les préarrangements, qu'on ?

Les préarrangements,
ce n'est pas si compliqué.

Pour connaître la réponse :
visitez yveslegare.com/reponse
ou appelez un de nos conseillers.

514 595-1500 | 1 800 454-8767
yveslegare.com

Fière partenaire de l'AQDR

Offre exclusive

Pour les membres de l'AQDR, **10% de rabais**
sur nos biens et services à l'achat d'un
contrat de préarrangements funéraires.*

* Offre applicable sur les biens et services à prix courant seulement.
Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle.



YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

Avec vous™

COMPLEXES FUNÉRAIRES | MAUSOLÉES | CIMETIÈRES | COLUMBARIUMS
Laval | Montréal | LaSalle | Anjou | Pierrefonds | Châteauguay | Verdun | Longueuil



CAPSULE #101

VOS DROITS EN TEMPS DE PANDÉMIE LE SAVIEZ-VOUS?

UNE CAPSULE INFORMATIVE DU CAAP - LAVAL
450 662-6022 * CAAPLAVAL@CAAPLAVAL.COM

Depuis plusieurs mois, le sujet est sur toutes les lèvres, soulève plusieurs questions et provoque même de la frustration. La pandémie mondiale due à la COVID-19 n'est pas encore terminée et c'est pourquoi il est important de mettre au clair quelques principes des droits des usagers en temps de pandémie.

L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

C'est l'état dans lequel nous nous trouvons depuis le mois de mars dernier. L'article 123 de la **Loi sur la santé publique** permet au gouvernement québécois de déclarer l'état d'urgence sanitaire face à une menace grave à la santé de la population, réelle ou imminente. Le gouvernement doit alors préciser la nature de la menace, le territoire concerné et la durée de l'application de l'état d'urgence.

ET VOS DROITS?

L'état d'urgence sanitaire donne certains droits additionnels au gouvernement. Par exemple, c'est en raison de ce décret que le gouvernement a pu rendre le confinement obligatoire, choisir de fermer les écoles et les lieux de rassemblements et interdire l'accès à des parties de territoires aux non-résidents.

Certains de vos droits peuvent donc être limités ou restreints lorsque l'on est dans un contexte d'urgence sanitaire, ce qui peut provoquer de l'incompréhension et du mécontentement. Les interdictions et restrictions d'accès aux proches aidants et le port du masque en sont de bons exemples.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La Charte des droits et libertés du Québec continue de s'appliquer en temps de pandémie, en tenant compte du contexte d'état d'urgence. Il faut toutefois comprendre que les droits et libertés de la personne ne sont pas absolus. De la même manière, les pouvoirs accrus du gouvernement ne lui permettent pas tout. Les mesures exceptionnelles qu'il souhaite mettre en place afin de protéger la population sont encadrées par la Charte québécoise et par le droit international des droits de la personne.

Si vous considérez que des mesures sont abusives, vous pouvez vous adresser à la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec**, qui pourra vous informer de vos droits et recours.

**L'ÉTAT D'URGENCE
SANITAIRE DOIT
ÊTRE RENOUVÉLÉ
PAR DÉCRET TOUTS
LES 10 JOURS.**



**EN PRÉSENCE DE
SYMPTÔMES
COMPATIBLES AVEC LA
COVID-19,**

**APPELÉZ À LA LIGNE
1 877 644-4545
POUR ÊTRE DIRIGÉ
VERS LA RESSOURCE
APPROPRIÉE.**

POUR EN SAVOIR PLUS:

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec

Téléphone: 1 800 361-6477

Courriel: information@cdpdj.qc.ca

Dossier COVID-19 du CAIJ qui regroupe de l'information juridique pertinente :
<https://www.caij.qc.ca/dossier/covid-19>

Loi sur la santé publique, disponible en ligne :
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-2.2>

Références (consultées en septembre 2020) :
<https://www.edpdj.qc.ca/fr/COVID-19/Pages/FAQ-Charte.aspx>
<https://juriseo.ca/2020/03/20/covid-19-urgence-sanitaire-d9/>

Vol d'identité : ouvrez l'œil!

Le vol d'identité, ou usurpation d'identité, se produit lorsqu'une personne obtient et utilise, à votre insu et sans votre consentement, vos renseignements personnels à des fins criminelles. Selon les données du Centre antifraude du Canada, 19 285 Canadiens ont été victimes de fraude d'identité en 2019. Ces statistiques englobent plusieurs types de vol d'identité numérique, comme les fraudes par carte de crédit (le cas le plus fréquent), l'accès Internet à certains sites, l'utilisation de courriels ou de moteurs de recherche.

Limitez les dégâts

Madame Candide donne son numéro d'assurance sociale au commis de la pharmacie, étale ses renseignements personnels sur Facebook, se débarrasse de ses relevés de compte sans même y jeter un coup d'œil...Halte-là! Une personne mal intentionnée pourrait en profiter pour effectuer une demande de prêt, obtenir un passeport ou même toucher des prestations gouvernementales en son nom! Dans la majorité des cas, les victimes ne découvrent malheureusement le pot aux roses qu'au moment de recevoir une demande de recouvrement pour une dette qu'elles n'ont jamais contractée.

En fait, sans avoir recours au piratage informatique, à l'hameçonnage, à un espiogiciel ou à un virus sophistiqué, un fraudeur peut trouver tout ce dont il a besoin... simplement en fouillant dans vos poubelles ou dans votre bac de recyclage. Jouez donc un tour aux fraudeurs. Devenez madame ou monsieur Vigilant en mettant en pratique ces quelques conseils :

- ◆ Divulgez votre numéro d'assurance sociale uniquement lorsque nécessaire (emploi, déclaration de revenus).
- ◆ Surveillez vos relevés de compte à la recherche de transactions non autorisées et déchiquetez-les avant de les mettre au recyclage.
- ◆ Supprimez toute trace écrite de vos numéros d'identification personnels (NIP).
- ◆ Vérifiez votre dossier de crédit annuellement pour vous assurer qu'aucune transaction n'ait été autorisée à votre insu et n'entache ainsi votre dossier.
- ◆ Protégez votre ordinateur et les données qu'il renferme en changeant fréquemment vos mots de passe.



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC
Place aux citoyens

Jean Rousselle
Député de Vimont

Porte-parole de l'opposition officielle en matière
de Sécurité publique
Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Agriculture

1 877 644-4545

**Ligne d'information
gouvernementale
sur le coronavirus.**

Si vous avez des questions générales sur la COVID-19 ou **si vous présentez des symptômes grippaux**, appelez le 450 644-4545, 514 644-4545, ou 1 877 644-4545 (sans frais) pour être dirigé vers la bonne ressource.

Vol d'identité (suite)

Quoi faire en cas de vol d'identité?

- ◆ Téléphonnez immédiatement à vos institutions financières et au service de police local.
- ◆ Placez une alerte de fraude dans votre dossier de crédit en communiquant avec
- ◆ Equifax : 1-866-465-7166
- ◆ Trans Union : 1 877 525-3823 (Résidents du Québec : 1 877 713-3393)
- ◆ Faites remplacer vos pièces d'identité, telle que la carte d'assurance maladie, le permis de conduire et le NAS.
- ◆ Communiquer avec tout autre organisme ou entreprise qui pourrait être concerné par le vol de données.

Une protection contre le vol d'identité

Votre assurance habitation pourrait comprendre une protection contre le vol d'identité : vérifiez avec votre représentant en assurance si c'est le cas. Cette protection peut couvrir, entre autres, les frais exigés pour obtenir de nouvelles pièces d'identité et les frais juridiques (ex. : pour récupérer les biens qu'on vous a volés). Informez-vous auprès de votre assureur : certains assureurs peuvent également désigner une personne qui fera les démarches nécessaires à votre place pour rétablir votre réputation et, par le fait même, la qualité de votre dossier de crédit.

Une chronique de La Capitale


La Capitale
Assurances générales



MONIQUE SAUVÉ
Députée de Fabre



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

*Vice-présidente de la Commission
des relations avec les citoyens
Porte-parole de l'opposition officielle
pour les aînés et les proches aidants*

Bureau de circonscription

538, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C8
Tél. 450 689-5516 Téléc. 450 689-7842
Monique.Sauve.FABR@assnat.qc.ca



Tragédies en CHSLD : les suites

Le 24 septembre 2020 dernier la Protectrice du citoyen, Marie Rinfret, a rendu public à l'Assemblée nationale, son rapport annuel 2019-2020. Elle y livre ses constats concernant la qualité et l'intégrité des services publics québécois. Cette année, les enquêtes du Protecteur du citoyen l'amènent notamment à presser les autorités – ministères, organismes, réseau de la santé et des services sociaux – de passer à l'action.

Extrait du communiqué de presse :



Crise de la COVID-19 : les problèmes étaient déjà connus

La période prise en compte par le rapport annuel 2019-2020 du Protecteur du citoyen se termine le 31 mars 2020. À cette date, le Québec était plongé dans une crise sanitaire depuis près de trois semaines. La COVID-19 a multiplié les victimes dans les milieux de vie collectifs pour personnes âgées, notamment dans les CHSLD. La crise a confirmé des lacunes bien connues : pénurie de personnel, épuisement des effectifs, manque d'intervenantes et d'intervenants qualifiés, vétusté des lieux. Ces problèmes avaient été rapportés dans plusieurs rapports du Protecteur du citoyen et par d'autres acteurs des milieux de la santé. Malheureusement, les solutions à apporter pour fournir aux aînés un milieu de vie et de soins répondant à leurs besoins ont été remises à plus tard...

Pour lire le rapport complet, c'est [ICI](#)



Député, Member of Parliament

YVES ROBILLARD

Marc-Aurèle-Fortin

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

2968, Boul. Dagenais Ouest, bur. 101

Laval, QC H7P 1T1

Tél.: 450-622-2992

yves.robillard@parl.gc.ca

www.yvesrobillard.com



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA



**Service
Info-Social
Laurentides**

8 1 1

Un seul numéro
à composer

Une équipe disponible au bout du fil
24 h par jour, 7 jours sur 7,
pour vous écouter, vous orienter
et vous permettre d'obtenir
un rendez-vous avec un intervenant
selon l'évaluation de vos besoins.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

Activités de nos partenaires

Groupe d'entraide virtuel pour les proches aidants d'aînés

Par le CAB les Artisans de l'Aide

Au menu, échanges, entraide, partage d'informations et de pistes de solution. Le tout dans le respect, la confidentialité et le plaisir!

Prochaines rencontres : 8 et 22 octobre de 14h à 15h15

Possibilité de vous joindre à nous par le biais d'un téléphone, d'une tablette ou d'un ordinateur. Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez participer aux réunions via votre ligne téléphonique terrestre.

La marche à suivre vous sera envoyée la veille de chacune des réunions. Si besoin, un accompagnement vous sera offert.

Informations et inscriptions : 450 472-9540, poste 233 ou gouin@cabartisans.org



FRANCINE CHARBONNEAU
Députée de Mille-Îles



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Hôtel du Parlement Bureau 2.121
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Bureau de circonscription
3131, boul. de la Concorde Est, Bureau 303
Laval (Québec) H7E 4W4
Tél. 450 661-3595 Téléc. 450 661-6093
Francine.Charbonneau.MILL@assnat.qc.ca
francinecharbonneau.ca



**POUR TOUS LES CITOYENS
LAVALLOIS EN QUÊTE
D'UNE RESSOURCE
COMMUNAUTAIRE
ET D'ENTRAIDE.**

**UN NUMÉRO FACILE
À RETENIR: 211
UN SITE WEB CONVIVIAL
ET BILINGUE: 211LAVAL.CA**

Service gratuit, 7 jours sur 7, de 8h à 18h.
Répertoire de 300 organismes de Laval.

Service multilingue également disponible

La revue de presse

[Vers une allocation canadienne pour les aînés?](#) La Presse, 15 septembre 2020

[Vaste enquête sur le travail au noir en CHSLD](#) La Presse 15 septembre 2020

[Les résidences privées pour aînés inquiètent en vue de la deuxième vague](#) La Presse 25 septembre 2020

[Hausse intrigante des morts chez les aînés au cours de l'été](#) La Presse 25 septembre 2020

[Une semaine des aînés branchée sur le monde](#), Courrier Laval 26 septembre 2020

[Dévoilement de la programmation de la semaine lavalloise des aînés](#) L'Écho de Laval 26 septembre 2020

[Les résidences pour aînés se préparent à la deuxième vague.](#) Le journal de Montréal, 26 septembre 2020

[Québec solidaire propose la création d'un ministère des Aînés](#), La Presse 28 septembre 2020

[Préposés aux bénéficiaires Québec et deux syndicats s'entendent pour plus de postes à temps complet,](#) La Presse 28 septembre 2020

[Le reconfinement fait peur aux personnes autonomes vivant en résidence privée](#), Radio-Canada 29 sept 2020

[Le nouveau CHSLD de Sainte-Adèle va accueillir ses premiers résidents,](#) L'Écho de la Rive-Nord 29 sept 2020

Serez-vous
le prochain
POISSON?



Nos ateliers Fraude

Les personnes aînées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.



AQDR

Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

1450, boulevard Pie X, bureau 202
Laval, Québec H7V 3C1
450-978-0807
1-844-978-0807

Coordination

Brigitte Tremblay

Rédaction et mise en page

Brigitte Tremblay

Anne Falcimaigne

Notre mission

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes âgées.

L'AQDR est un regroupement d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec qui œuvrent à la défense collective de leurs droits. Il existe des sections à travers tout le Québec qui regroupent près de 25 000 personnes âgées.

Suivez-nous sur [Facebook](#) 

et sur notre site aqdr.laval.org

NOS PARTENAIRES

